

Chantilly, le 8 janvier 2021

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE



LYCÉE PROFESSIONNEL  
DE LA FORÊT  
LYCÉE DES MÉTIERS DES  
SERVICES AUX ENTREPRISES

BP 60329  
PLACE GEORGES PAQUIER  
60634 CHANTILLY CEDEX

TEL :  
03 44 62 47 00

MÉL :  
CE.0601845E@AC-AMIENS.FR

Objet : Taxe d'apprentissage 2021 (part des 13 % finançant directement les formations professionnelles et technologiques initiales)

Madame, Monsieur,

Labellisé Lycée des Métiers des Services aux Entreprises, notre Lycée professionnel La Forêt accueille environ 440 Jeunes et les prépare à des formations professionnelles du CAP au Baccalauréat professionnel, ainsi qu'à la mention complémentaire post bac Accueil dans les transports et au BTS Professions immobilières en apprentissage. Ces formations couvrent un ensemble de métiers :

- de la propreté,
- du commerce et de vente,
- de l'accueil,
- de la gestion administrative, du transport et de la logistique,
- de l'immobilier.

Notre établissement scolaire fait, également, partie du Campus des Métiers et des Qualifications Transport, Logistique, Sécurité porté par la Région Hauts-de-France.

Nous développons des liens privilégiés avec les Entreprises sous forme de partenariat se traduisant par des actions, des projets pédagogiques (rencontres entre professionnels/élèves/enseignants, forums, actions ponctuelles en entreprise : inventaire, implantation commerciale intérieure d'unité commerciale, accueil des visiteurs, du public lors de forum et de conférence, ...). De plus, cette étroite collaboration prend tout son sens lorsque nos Jeunes effectuent des périodes de formation en milieu professionnel dans le cadre de leur formation. Ces liens, ces passerelles entre la formation et le monde professionnel offrent une pédagogie centrée sur vos besoins.

La taxe d'apprentissage est donc, pour nous, une ressource fondamentale nous permettant de répondre, de nous adapter et de maintenir notre niveau d'équipement correspondant à la réalité de l'Entreprise, de développer de nouveaux projets afin de mieux former nos Jeunes, vos stagiaires et vos futurs collaborateurs. Vous pouvez apporter votre contribution à notre Lycée professionnel en nous faisant bénéficier, par versement direct, de votre taxe professionnelle à laquelle est assujettie votre Entreprise.

Les Lycéens, les Équipes pédagogiques se joignent à moi pour vous adresser tous nos vœux de réussite pour cette année 2021. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au développement de notre établissement scolaire et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

L'Équipe de Direction  
Les Lycéens et Les Apprentis  
Les Enseignants et Les Formateurs

